



Section Orne 61

**La Section Orne du Malherbe
Normandy Kop se reforme !**



Le MNK 96, ayant des membres actifs dans l'Orne, se voit dans le besoin de reformer sa Section Orne, disparue il y a quelques saisons. Son but, notamment, est d'organiser le covoiturage, permettant ainsi aux Ornais d'avoir accès au stade plus facilement. Pour fonctionner, la Section a ainsi besoin de personnes qui peuvent mettre leur véhicule à disposition, de temps en temps, afin de permettre ce covoiturage. Grâce à un turnover qui pourra s'organiser, les conducteurs profiteront également à leur tour du covoiturage, de manière à ce que chacun puisse y voir un avantage !

Celui-ci devient maintenant nécessaire, les matches de L2 ayant souvent lieu en semaine, et cette section participera ainsi, on l'espère, au dynamisme de la tribune Luc Borrelli.

Nous avons besoin de tous les supporters du Stade Malherbe afin d'enflammer le stade et pousser notre équipe à la victoire, et ce à chaque match! Cette section est faite pour tous les Ornais souhaitant supporter de manière active et amicale le Stade Malherbe de Caen.

Deux lieux de rendez-vous sont dans un premier temps fixés : Argentan et Flers. Ces lieux seront gérés par des Ornais actifs au sein du MNK96. Il sera possible par la suite d'avoir d'autres lieux de rendez-vous, en fonction des demandes qui nous parviendront !

Ces covoiturages pourront également s'effectuer pour participer à des « *prépas tifo* », à Caen (en semaine ou avant les matchs), et ainsi donner vie à la tribune, pour se rendre au départ d'un déplacement, ou toute autre activité liée et organisée par le Malherbe Normandy Kop¹.

C'est aussi, et surtout, une occasion de rencontrer des personnes ayant une passion commune, le Stade Malherbe de Caen.

Renseignements :



..... SO61@mnk96.com



Secteur d'Argentan..... 06.77.51.49.50

Secteur de Flers 06.99.66.28.62

A noter : La Section Orne 61 n'est en aucun cas un nouveau groupe, elle est une entité à part entière du Malherbe Normandy Kop ! Les membres de la Section Orne 61 sont donc avant tout des membres du MNK 96, ce qu'il faut garder à l'esprit !!

¹ L'autorisation parentale sera obligatoire pour les mineurs lors d'un covoiturage.